

**Réunion publique de Madame Valérie Pécresse Député
Au Mesnil Saint Denis le mardi 15 mai 2007.**

Question d'un habitant de Lévis St Nom

- Bonsoir Madame le Député,
Lors de la campagne électorale j'ai apprécié les objectifs suivants du Président Nicolas Sarkozy :
- o Réduction des Impôts et réforme fiscale.
- o Saine gestion des affaires publiques.
- o MORALITE PUBLIQUE.

Je partage ces valeurs. Mais savez-vous que certains de vos électeurs/consommateurs de votre circonscription, en particulier ceux de la commune de Lévis Saint Nom sont soumis à une forte pression de la Taxe Foncière suite au montant de la Taxe des Ordures Ménagères du SICTOM de Rambouillet ?

Cette situation est due à de nombreuses dérives. C'est ainsi que le rapport de Chambre des Comptes a jugé :

- que 2 chaînes de tri sont payées par les contribuables alors qu'une seule existe.
- que des équipements pour le traitement des ordures ménagères ont été achetés à un salon de coiffure Alsacien.
- que des travaux non réalisés sont payés sur facture douteuse....

Le résultat est que vos électeurs du SICTOM de Rambouillet paient en moyenne **160 euros** par habitant chaque année alors qu'en Île de France la moyenne est de **80 euros**. Les personnes âgées, parfois seules paient une TEOM très élevées approchant parfois les **500 euros** par an, à Lévis Saint Nom nous payons entre **500 et 600 euros** ce qui est très supérieur au montant payé par exemple au Mesnil Saint Denis.

Madame le Député : Quelles seront vos actions pour moraliser cette affaire et mettre fin à toute les dérives du Sictom ?

Réponse : (*Le Maire du Mesnil Saint Denis demande à la salle de poser 2 autres questions par « souci de simplification » et certainement donner le temps de la réflexion à Mme Pécresse*)

Valérie Pécresse :

Le SICTOM de Rambouillet (silence de quelques secondes) **c'est un SCANDALE !**

Des enquêtes sont en cours, la justice est saisie. Les responsabilités seront recherchées et, si elles sont confirmées, des actions en réparation seront demandées aux responsables de cette situation. Il convient d'abord de redresser les comptes du SICTOM, c'est en cours, puis il faut déterminer les responsabilités et de sanctionner les coupables.

Un audit est en cours actuellement et les conclusions devraient être connues très prochainement.

Les Maires seront sollicités pour contributions et participations au redressement du SICTOM. La commune de Magny Les Hameaux demande de quitter le SICTOM de Rambouillet. **Je suis tout à fait opposée et le Préfet des Yvelines partage mon analyse. La soultte demandée à Magny est insuffisante** et les contribuables du SICTOM seraient encore en situation plus difficile pour redresser la situation financière.